

## **REQUEST FOR PROPOSALS RELANCE**

**Titre : Recrutement d'un groupe de consultants nationaux chargé de l'élaboration des documents techniques de projet de création de la fondation nationale sur les changements climatiques**

**RFP No: 002/FY23/RFP/GCF/CI**

**Date d'émission : 16 décembre 2022**

---

### **1. Contexte**

Le projet " Paysages durables dans l'est de Madagascar ", financé par Green Climate Fund (GCF), a été mis en œuvre par Conservation International (CI) Madagascar. Le Projet, dont la mise en œuvre a débuté en 2018, vise à améliorer durablement la résilience des familles, de petits exploitants agricoles vulnérables au climat, à réduire les émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à créer des opportunités d'investissements climatiques à Madagascar. Le projet fait actuellement l'objet d'un NCE (No Cost Extension) pour prolonger le projet jusqu'en 2025. Vous trouverez de plus amples informations sur le projet à l'adresse <https://www.conservation.org/gcf/projects/sustainable-landscapes-eastern-madagascar>.

### **2. Aperçu du projet**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet GCF, Conservation International sollicite de la part des consultants nationaux ou des cabinets de consultance à soumettre leurs meilleures offres pour **l'élaboration des documents techniques de projet de création de la fondation nationale sur les changements climatiques** pour le projet "Paysages durables dans l'est de Madagascar" financé par Green Climate Fund ou GCF.

### **3. Terme de reference, livrable et calendrier des livrables**

Voir P.J No 02.

### **4. Détails de soumission**

#### **a. Date limite.**

Les dossiers de soumission doivent contenir une proposition technique et une proposition financière, présentées dans deux enveloppes différentes, fermés et cachetés,

Les sus mentionnés doivent être placés dans une enveloppe extérieure unique et anonyme, scellée et être déposés avec la référence : « **CONSULTANT NATIONAL FONDATION SUR LES CHANGEMENT CLIMATIQUES - No 002/FY23/RFP/GCF/CI** » et « **A ne pas ouvrir avant la date et heure de dépouillement** ».

A l'adresse :  
CONSERVATION INTERNATIONAL

Lot II W27 D Rue vittori Ankorahotra- Antananarivo 101  
Tel : 020 22 609 79 / 020 22 612 72

**Au plus tard le 15 janvier 2023 à seize heure (16H00) EAT.**

Les offres soumises après la date et l'heure de remise des offres seront déclarées " en retard" et seront disqualifiées du processus de l'évaluation des offres.

- b. Validité de l'offre. 90 jours à compter de la date limite de soumission.
- c. Demande de clarifications. Les questions doivent être adressées à décembre 2022. L'objet du courriel doit contenir la référence : « N° 002/FY23/RFP/GCF/CI - CONSULTANT NATIONAL FONDATION SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ». CI répondra par écrit aux clarifications soumises avant la date spécifiée dans le calendrier ci-dessous. Les réponses aux questions qui peuvent être d'intérêt commun pour tous les soumissionnaires seront affichées sur le site Web de CI et/ou communiquées par courriel.
- d. Modifications. À tout moment avant la date limite de soumission des propositions, CI peut, pour quelque raison que ce soit, modifier les documents de la DP par un amendement qui sera affiché sur le site Web de CI et/ou communiqué par courriel.

**5. Qualifications requises**

**a) Requisites**

- Groupe de consultants multidisciplinaires (Economie, Gestion, Droit, Sciences de l'Environnement, ou tout autre domaine équivalent ayant rapport avec le financement durable de l'environnement) ;
- Expériences confirmées dans la réalisation d'une étude de faisabilité, montage de projet, et ayant des connaissances techniques dans le fonctionnement d'une Société de bienfaisance, un organisme exonéré d'impôt, un fonds fiduciaire de conservation ou une fondation ;
- Connaissances du cadrage, du paysage et des acteurs de la lutte contre les changements climatiques et de la gestion durable des ressources naturelles à Madagascar ;
- Expériences dans le domaine du financement climatique ;
- Bonnes capacités d'analyses et de synthèses, aptitude à en tirer des conclusions pertinentes et des propositions constructives ;
- Grande capacité à travailler en équipe.
- Capacité linguistique en anglais et en français est exigée avec une excellente compétence rédactionnelle dans les deux langues.



**b) Souhaitées**

- Ayant une expérience professionnelle à **Madagascar**.

**6. Documents à inclure dans la proposition,**

Toutes les propositions doivent être soumis en un seul volume, de préférence en version Anglaise, composées de :

- Page de couverture signée, sur papier à en-tête du soumissionnaire, avec les coordonnées du soumissionnaire.
- La proposition technique
- La proposition financière, et
- L'engagement du soumissionnaire en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale (pièce jointe 1).

Le présent dossier d'appel d'offres n'oblige pas CI à exécuter un contrat ni à lui engager à payer les frais pour la préparation ou la soumission des propositions. En outre, CI se réserve le droit de rejeter toute proposition, si une telle action est considérée comme étant dans le meilleur intérêt de CI.

6-1. Proposition technique

La proposition technique doit comprendre les parties suivantes :

- Partie 1 : l'approche technique, la méthodologie et le plan de travail détaillé.

La proposition technique doit décrire en détail l'approche proposée par le soumissionnaire pour l'exécution des exigences décrites à la pièce jointe 2 : le terme de référence. Elle doit démontrer une compréhension claire des tâches à entreprendre et des responsabilités de toutes les parties concernées. Le soumissionnaire doit inclure dans la proposition technique le personnel à affecter pour chaque tâche et définir les missions à lui confier, le moyen matériel à utiliser, les sous-traitants qui seront engagés pour exécuter les services requis.

- Partie 2 : la gestion et l'organisation de l'intervention du personnel clé. Tous les curriculums vitae du personnel clé doivent être joints en annexe de la proposition technique. Les CV doivent démontrer les qualifications de haut niveau pour effectuer la prestation décrite. Chaque personnel doit avoir cinq (5
- Partie 3 : la performance et les expériences similaires du soumissionnaire avec trois références de clients. Veuillez inclure les descriptions des projets ou missions similaires antérieures.

6-2. La proposition financière :

Les soumissionnaires doivent présenter leur proposition suivant le modèle « budget détaillé » stipulé dans la pièce jointe 3. La durée de validité de la proposition financière est fixée à **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date de la remise de soumission. La proposition de coût détaillé sert à déterminer les propositions les plus avantageuses et sera la base de négociation pour l'attribution du contrat. Le coût proposé doit inclure tous les bénéfices, les frais et les taxes afférents. Les coûts supplémentaires ne peuvent pas être inclus après l'attribution. Les révisions aux coûts proposés ne peuvent être apportées après la soumission, à moins que CI ne le demande expressément si la proposition du soumissionnaire est acceptée.

Néanmoins, les soumissionnaires doivent fournir un budget détaillé indiquant les principaux postes de dépenses et toutes les rubriques entrant dans la mission. Ainsi, les offres doivent indiquer les prix unitaires, les quantités et le montant total. Toutes les informations de coût doivent être libellées en **ARIARY**.

Les soumissionnaires doivent fournir les informations justifiant les détails de chaque élément de coût ou du poste aux fins d'une analyse complète. CI se réserve le droit de demander des informations supplémentaires sur les coûts si le comité d'évaluation a des doutes quant au caractère raisonnable ou à l'exhaustivité de la proposition financière du soumissionnaire.

7. **Critère d'évaluation** : En évaluant les propositions, CI cherchera à obtenir le meilleur rapport qualité/prix en tenant compte des mérites des propositions techniques et des coûts. Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants:

Critères d'évaluation	Points (sur 100)
L'approche et pertinence de la méthodologie adoptée au terme de référence	10
Conformité du plan de travail proposé par rapport au terme de référence	10
Compréhension des tâches à entreprendre	10
Bonne constitution de l'équipe de consultant et bonne expérience des staffs (CV, thématique, région)	10
Le soumissionnaire démontre une expertise technique spécifique pour la mission	20
Les performances antérieures qui démontrent une expérience récente et prouvée dans des travaux similaires à Madagascar	20
Coût : Les coûts proposés doivent être raisonnables et réalistes, et reflètent une bonne compréhension de la mission.	20

*Critère d'évaluation financière :*

8. L'offre financière sera notée sur la base du moins disant. Ainsi l'offre évaluée la moins distante obtiendra la note maximum de trente points (30 points) et les autres seront calculés au prorata valorisé de leur offre respective **Calendrier de soumission** :

Date de publication	16,17,21 décembre 2022
Date limite pour les questions écrites	30 décembre 2022
Clarifications fournies aux soumissionnaires	09 janvier 2023
Date limite de soumission	15 janvier 2023 à 16 H00
Sélection finale	23 janvier 2023

9. **Résultat du processus de l'appel d'offre**

CI envisage de conclure un contrat avec le soumissionnaire sélectionné d'ici le 31 janvier 2023. Tout accord résultant sera soumis aux termes et conditions de l'accord de services de CI. Un modèle d'accord peut être fourni sur demande.

Cette demande de propositions ne constitue pas une obligation pour CI à exécuter un contrat, ni à payer les frais encourus dans la préparation ou la soumission des propositions. En outre, CI se réserve le droit de rejeter toutes les offres, si une telle action est considérée comme étant dans le



meilleur intérêt de CI. CI sélectionnera, à sa seule discrétion, la proposition gagnante et n'est pas obligé de partager les résultats d'évaluation individuels.

**10. Confidentialité** Toutes les informations exclusives fournies par le soumissionnaire seront traitées de manière confidentielle et ne seront pas partagées avec les candidats potentiels ou réels au cours du processus d'appel d'offres. Ceci inclut, sans s'y limiter, les offres de prix, les propositions de coûts et les propositions techniques. CI peut, mais n'est pas obligé, de publier les adjudications sur son site Web public après la fin du processus de sollicitation et l'attribution du contrat. Les résultats de l'évaluation de CI sont confidentiels et la notation des candidats ne sera pas partagée entre les soumissionnaires.

**11. Code d'éthique** Il est exigé de tous les soumissionnaires qu'ils fassent preuve des plus hautes normes de conduite lors de la préparation, de la soumission et, s'ils sont sélectionnés, de l'exécution finale du travail spécifié, conformément au Code d'éthique de CI et la politique sur les pratiques interdites de GCF au lien <https://www.greenclimate.fund/document/policy-prohibited-practices>

La réputation de CI découle de notre attachement à nos valeurs fondamentales : intégrité, respect, courage, optimisme, passion et travail d'équipe. Le code de déontologie de CI (le "code") fournit aux employés de CI, aux fournisseurs de services, aux experts, aux stagiaires et aux bénévoles des conseils sur la mise en pratique des valeurs fondamentales de CI et définit des normes minimales de conduite d'éthiques que toutes les parties doivent respecter.

**Pour être recevable, tous les candidats doivent signer une déclaration de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale.**

Toute violation du code de déontologie et de l'intégrité du processus de passation de marchés ainsi que de tous les documents doivent être signalés à CI via son service d'assistance en matière d'éthique à l'adresse [www.ci.ethicspoint.com](http://www.ci.ethicspoint.com).

**12. Pièces jointes:**

- *Pièce jointe 1:* Engagement du candidat en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale.
- *Pièce jointe 2:* Terme de référence
- *Pièce jointe 3:* Modèle de proposition de coûts

Antananarivo le, 16 décembre 2022

Léa RAKOTOMALALA  
Senior Director, Opérations



Piece jointe 1:

**Engagement du candidat en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité  
environnementale et sociale.**

Dossier d'appel d'offres : N° 002/FY23/RFP/GCF/CI

**Objet : *renforcement des capacités des agences nationales concernées et des parties prenantes en matière d'activités de transparence***

Tous les candidats s'engagent à appliquer les normes de conduite les plus élevées en préparant, en soumettant leurs offres. Et, s'ils sont sélectionnés, ils se chargeront éventuellement des travaux spécifiés lesquels se conforment au code d'éthique de CI.

CI s'appuie sur l'intégrité personnelle, le bon jugement et le bon sens de tous les tiers parties agissant à son nom ou fournissant des services à l'organisation pour traiter des problèmes qui ne sont pas expressément traités par le Code ou comme indiqué ci-dessous/

**1- En conformité avec le code d'éthique, nous certifions que :**

- a) Nous comprenons et acceptons que CI ainsi ses partenaires contractuels, ses bénéficiaires et les autres parties avec lesquelles nous travaillons sont tenus de s'engager à respecter les normes les plus élevées de transparence, d'équité et d'intégrité en matière de la passation de marchés.

**2- En conformité avec le respect des normes sociales et environnementales, nous certifions que :**

- a) Nous nous engageons à respecter les normes élevées d'éthique et d'intégrité ainsi que toutes les lois applicables dans l'ensemble de nos opérations, y compris l'interdiction des actions en rapport avec le Trafic des personnes, le travail des enfants, le travail forcé, les abus sexuels, l'exploitation ou le harcèlement. Nous respectons les droits de l'homme internationalement proclamés et ne prenons aucune mesure qui contribue à la violation des droits de l'homme. Nous protégeons ceux qui sont les plus vulnérables aux violations de leurs droits et des écosystèmes qui les soutiennent.
- b) Nous respectons et appliquons pleinement les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale, y compris les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, conformément aux lois et règlements applicables au pays où le contrat doit être exécuté.

**3- Pour ce qui est de notre éligibilité et notre conduite professionnelle, nous certifions que :**

- a) Nous ne sommes pas et aucun de nos affiliés (membres, employés, sous-traitants et consultants) en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de cessation d'activité ou de faute professionnelle grave telle que déterminée par un Organisme de réglementation responsable d'octroi de licences et/ou de la réglementation des activités du candidat.



- b) Nous n'avons pas commis et nous ne livrerons pas à des actes criminels ou frauduleux. Nous n'avons pas été condamnés au cours des cinq dernières années par un jugement définitif pour des infractions telles que la fraude ou la corruption, le blanchiment d'argent ou la faute professionnelle.
- c) Nous n'avons pas été impliqués dans la rédaction ou la recommandation de l'étendue technique de ce document de sollicitation.
- d) Nous ne sommes pas engagés dans aucune collusion ou fixation de prix avec d'autres candidats.
- e) Nous n'avons pas fait de promesses, d'offres ou de subventions, directement ou indirectement, à des employés de CI impliqués dans cette acquisition, ou à un fonctionnaire du gouvernement en relation avec le contrat à exécuter, dans l'intention d'influencer indûment une décision ou de recevoir un avantage indu.
- f) Nous avons pris aucune mesure et ne prendrons aucune mesure pour limiter ou restreindre l'accès d'autres entreprises, d'organisation ou d'individus à participer au processus d'appel d'offres lancé par CI.
- g) Nous avons rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou des impôts conformément aux dispositions en vigueur du pays où le contrat doit être exécuté.
- h) Nous n'avons pas fourni et prendrons toutes les mesures raisonnables pour nous assurer que nous ne fournissons pas et n'octroierons sciemment un soutien matériel ou de ressources à toute personne ou entité qui commet, tente de commettre, préconise, facilite ou participe à des actes terroristes, ou a commis, tenté de commettre, faciliter ou participer à des actes terroristes, et nous nous conformons à toutes les lois applicables en matière de financement antiterroriste et de blanchiment d'argent (y compris USA Patriot Act et Us Executive Order 13224).
- i) Nous certifions que ni nous ni nos administrateurs, dirigeants, personnels clés ou bénéficiaires effectifs ne sommes inclus dans une liste de sanctions financières ou économiques, d'exclusion ou de suspension adoptées par les Etats-Unis, les Nations Unies, l'Union Européenne, la Banque Mondiale ou les Services généraux de la liste de l'administration des parties exclues des programmes d'approvisionnement fédéral ou de non-approvisionnement conformément aux OCOM 12549 et 12689 " exclusion et suspension".

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Piece jointe 2 :

**TERMES DE REFERENCE**  
**RECRUTEMENT D'UN GROUPE DE CONSULTANTS NATIONAUX CHARGÉ DE**  
**L'ELABORATION DES DOCUMENTS TECHNIQUE DE PROJET DE CREATION DE**  
**LA FONDATION NATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Green Climate Fund (GCF) ou Fonds Vert pour le Climat (FVC) est une plateforme de financement mondiale établie par 194 gouvernements pour limiter ou réduire les émissions des gaz à effet de serre dans l'atmosphère (GES) et aider les pays vulnérables à s'adapter aux impacts inévitables du réchauffement climatique. Il a été mis en place par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 2010, lors de la COP 16 à Cancún. Le GCF a un rôle crucial de servir l'Accord de Paris (AP), en soutenant l'objectif de maintenir l'augmentation moyenne de la température mondiale bien en dessous de 2 degrés Celsius. Il le fait en canalisant les financements climatiques aux pays en développement, qui se sont joints à d'autres pays pour s'engager dans les actions climatiques.

Le GCF a lancé sa première mobilisation de ressources en 2014 et a rapidement recueilli des promesses de dons d'une valeur de 10,3 milliards USD. Ces fonds proviennent principalement des pays développés, mais également de certains pays en développement. Répondre aux défis climatiques nécessite une action collective de tous les pays, y compris des secteurs publics et privés.

Dans l'optique d'atteindre les objectifs de la Politique Nationale de Lutte Contre les Changements Climatiques (PNLCCC), la mise en place d'un mécanisme national de pérennisation financière fait partie des priorités stratégiques du Gouvernement. La Fondation nationale va aider le pays à concrétiser ses engagements climatiques, à améliorer la gestion des financements y afférents, à structurer les investissements climat et faciliter leur suivi.





Le Plan d'Action National de Lutte contre le Changement Climatique ou PANLCC, une déclinaison de la mise en œuvre de la politique nationale précise que « la mise en place d'un tel mécanisme nécessite le financement et la mise en œuvre d'une étude de faisabilité préliminaire qui aideront à la définition des bénéficiaires du fonds, des activités et objectifs et de son fonctionnement ».

Madagascar bénéficie de l'appui financier du Green Climate Fund pour la mise en œuvre du projet « Paysages durables dans l'Est de Madagascar » (« *Sustainable Landscapes in Eastern Madagascar* »). Conservation International (CI), représenté par CI Madagascar et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à travers le Bureau National des Changements Climatiques et de la REDD+ (BNCCREDD+) travaillent ensemble pour la mise en œuvre dudit projet.

Ce projet contribue à l'atteinte des objectifs nationaux en matières des changements climatiques, tels que définis dans les documents stratégiques à savoir la Politique Générale de l'Etat, la Politique Nationale de Lutte Contre les Changements Climatiques (PNLCCC), le Plan National d'Adaptation, le Plan d'Action National de Lutte contre Les Changements Climatiques, la Stratégie Nationale de Mécanisme de Développement Propre (SNMDP), les Contributions Déterminées au niveau National (CDNs), la Stratégie Nationale de Restauration des Paysages et des Forêts ainsi que les différents documents stratégiques sectoriels. Le projet contribue aussi à la mise en œuvre des différents engagements de Madagascar au niveau international, notamment vis-à-vis de la CCNUCC, du Protocole de Kyoto (PK) et de l'Accord de Paris, de la Restauration des Paysages et des Forêts/AFR100.

Le projet « Sustainable Landscapes in Eastern Madagascar » inclut une composante concernant l'instauration d'un mécanisme de financement pérenne pour assurer le financement des actions prioritaires en adaptation et en atténuation dans les zones d'intervention du projet, prioritairement donc dans le Corridor Ankeniheny Zahamena et le Corridor Fandriana Vondrozo, mais plus tard dans tout le territoire de Madagascar. A cet effet, le projet envisage de créer une Fondation Nationale sur les changements climatiques, appelé Climate Change Trust Fund, conformément à son appellation initiale dans le document de projet (CCTF). La mission de la CCTF sera de « Promouvoir le développement des paysages en se basant sur le développement à faible émissions de carbone et la résilience au climat, pour contribuer à un changement fondamental de paradigme dans la lutte contre les effets du changement climatique. Il devrait

aussi permettre le financement de nouvelles activités d'adaptation et d'atténuation au-delà de la fin du projet ».

La CCTF sera créée en vertu des législations malgaches se rapportant aux fondations. Elle servira de mécanisme financier pouvant recevoir et coordonner les financements des donateurs (Etat malgache, multilatéraux, bilatéraux, secteurs privés) pour soutenir les actions d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques identifiées comme priorités nationales de Madagascar et alignées avec les documents de cadrage au niveau national et les traités internationaux sur les changements climatiques ratifiés par Madagascar à savoir la CCNUCC, le PK et l'AP).

Pendant la mise en oeuvre du projet ,Sustainable Landscape in Eastern Madagascar dont CI est l'Agence d'Implémentation (AI), CCTF sera une Entité d'Exécution (recevra directement le financement de l'AI, CI à travers de CI-GCF ). Au-delà de cette période, CCTF deviendra une fondation autonome sous la tutelle du Ministère en charge de l'Environnement.

L'objectif de ce mandat est de mener une étude de faisabilité de la création de la CCTF, de monter le document de sa création en ce qui concerne les procédures et les conditions d'opérationnalisation : la Structure de Gouvernance, le Plan Stratégique, la Politique d'investissement, le système de Financement et de suivi et évaluation, les Procédures d'attribution des subventions, la Politique de *marketing* et de *fundraising*. Le consultant doit également travailler étroitement avec les conseils juridiques de MEDD, l'équipe juridique de CI et le cabinet qui va travailler sur la partie légale du document de création tel son statut, son règlement intérieur, et sa structure organisationnelle.

## 2. RESULTATS ATTENDUS

La mission du groupe de consultants, en collaboration avec le groupe de consultants de l'étude juridique doit aboutir aux résultats ci-après :

- Le document de faisabilité du projet, tenant compte entre autres des analyses coûts-efficacités de la modalité de gouvernance et de fonctionnement est consolidée ;
- Le document d'opérationnalisation de CCTF est validé ;
- La structure de gouvernance de la création de la CCTF est validée ;
- Les différents outils de gouvernance de la Fondation fixés dans l'objectif des présents TDRs sont élaborés et validés par les entités concernées ;

- Le document Organisationnel de création de la CCTF est finalisé avec la contribution active de ce groupe programmatique.

### 3. TACHES DU GROUPE DE CONSULTANTS

- Déterminer le cadre d'intervention global de l'opérationnalisation de la Fondation tenant compte, entre autres, des instruments juridiques et stratégiques nationaux en vigueur, des recommandations des rapports environnementaux internationaux concernant le climat, du document de projet « Paysages Durables de l'Est de Madagascar » ainsi que des négociations internationales sur les financements environnementaux/climatiques ;
- Mener des analyses comparatives des fondations existantes : benchmark des ressources, des modalités de gouvernance, des structures opérationnelles et des coûts liés au fonctionnement des fondations : les institutions concernées doivent être représentatives des différents types/catégories de fondations existant à Madagascar et à l'international. Un focus particulier devrait être apporté sur les fondations ou fonds climatiques, puis environnementaux, et enfin non-environnementaux ;
- Identifier les éléments clés, dont les différentes alternatives de sources de financement, pour que la Fondation soit indépendante et opérationnelle au-delà du Projet « Paysages durables de l'Est de Madagascar » ;
- En collaboration étroite avec la Direction des Affaires Juridiques et Contentieux (DAJC) du MEDD, l'équipe juridique de CI, et le cabinet légal engagé par le Projet :
  - (i) proposer des modalités de gouvernance et de fonctionnement de la Fondation, effectuer une analyse de la rentabilité comparative des différentes alternatives de gouvernance et de fonctionnement de la Fondation ;
  - (ii) conseiller le cabinet légal en charge de la rédaction de l'instrument de création de Fondation et des statuts et du règlement intérieur de la Fondation ;
  - (iii) élaborer les normes fiduciaires de la Fondation.
- Développer un mécanisme de gouvernance pour la CCTF qui assure une participation active du Ministère en charge de l'Environnement au sein de Conseil d'Administration, tenant compte des dispositions juridiques en vigueur sur la Fondation à Madagascar et la politique de GCF, et de CCTF Term Sheet ;
- Développer et proposer le plan stratégique et le manuel d'opération de la Fondation ;



- Développer et proposer la politique de marketing, le plan de collecte et de levée de fonds de la Fondation ;
- Développer et proposer les politiques d'investissement et le système de financement de la fondation ;
- Elaborer le « Business Plan » de l'entité sur la base du document de projet et du plan stratégique ;
- Elaborer le système de Suivi Evaluation de CCTF et des projets financés.

#### 4. METHODOLOGIE

Le groupe de consultants travaillera sous la supervision de MEDD et de CI en vue de traiter de façon détaillée les points cités ci-dessus. Le groupe de consultants doit proposer une méthodologie qui inclut la compréhension des TDRs et proposer des livrables correspondants à l'accomplissement de sa mission avec le calendrier d'exécution.

#### 5. PROFIL DU CONSULTANT/EXPERTISE REQUISE

- Groupe de consultants multidisciplinaires (Economie, Gestion, Droit, Sciences de l'Environnement, ou tout autre domaine équivalent ayant rapport avec le financement durable de l'environnement) ;
- Expériences confirmées dans la réalisation d'une étude de faisabilité, montage de projet, et ayant des connaissances techniques dans le fonctionnement d'une Société de bienfaisance, un organisme exonéré d'impôt, un fonds fiduciaire de conservation ou une fondation ;
- Connaissances du cadrage, du paysage et des acteurs de la lutte contre les changements climatiques et de la gestion durable des ressources naturelles à Madagascar ;
- Expériences dans le domaine du financement climatique ;
- Excellentes capacités de rédaction ;
- Bonnes capacités d'analyses et de synthèses, aptitude à en tirer des conclusions pertinentes et des propositions constructives ;
- Bonnes capacités linguistiques et excellentes capacités à rédiger des rapports en français et en anglais ;
- Grande capacité à travailler en équipe.



## 6. PERIODE DE REALISATION

Le mandat sera réalisé pendant **neuf (09) mois, à raison de 45 jours ouvrés**. Les frais de déplacement afférents au processus de consultation des parties prenantes seront pris en charge par le groupe de consultants.

## 7. PRODUITS LIVRABLES

Les documents suivants seront à soumettre :

- Le document d'opérationnalisation du projet CCTF incluant sa structure ;
- Les différents outils de gouvernance de la création de la CCTF : plan stratégique et le manuel d'opération de la Fondation ; politiques d'investissement et le système de financement de la fondation ; « Business Plan » de l'entité sur la base du document de projet et du plan stratégique ; système de Suivi Evaluation du CCTF et des projets financés.

## 8. Conditions restrictives en matière de droit de propriété

Tous documents relatifs à ces travaux de consultance deviendront propriétés du MEDD et CI. Le groupe de consultants sera tenu(e) à respecter l'interdiction de tous partages ou divulgation des données ou des informations obtenues au cours de son mandat, sans autorisation émanant du MEDD et CI.

Tous les soumissionnaires seront informés sur les résultats du présent appel.



Piece jointe 3 :

Modèle de proposition de coûts par livrable

Livrable	Coût
Insérer le livrable 1 de la section 3 ou du TdR	
Insérer le livrable 2 de la section 3 ou du TdR	
Insérer le livrable 3 de la section 3 ou du TdR	
Insérer le livrable 4 de la section 3 ou du TdR	

Modèle de proposition de coûts par élément (un exemple seulement)

Description	Unité (jour, mois etc...)	Quantité	Taux journalier/coût unitaire	Montant total de la Period
Consultant 1				
Consultant 2				
Sous-total Personnel				
Frais de déplacement (si applicable)				
autres Coût (à préciser)				
<b>Total de la Proposition financière</b>				